Congrès Erasmus

La chimie en Europe : bilan et perspectives

Jean Huet* *coordonnateur du Congrès Erasmus, directeur des relations internationales*

Le congrès Erasmus organisé à Lyon par l'ESCIL - CPE Lyon les 23 et 24 mars derniers avec l'aide des Communautés européennes, a fait le bilan des programmes Erasmus dans le domaine de la chimie en vue de la mise en œuvre du programme Socrates.

Se basant sur 16 rapports nationaux établis par les membres d'un comité scientifique comprenant un représentant par pays de l'Union européenne, les 180 participants de 19 pays ont, durant 3 sessions, fait le bilan des systèmes de formation des chimistes en Europe au niveau universitaire, étudié les besoins et proposé des mesures à mettre en œuvre.

Deux séries de trois ateliers consacrés à : la reconnaissance académique en Europe, l'enseignement de la chimie, la perception de la chimie, la chimie et l'emploi, la mobilité des enseignants et le rôle des sociétés nationales de chimie dans la promotion de l'enseignement de la chimie ont permis de rassembler une série de recommandations destinées à la Commission européenne, aux États membres et aux institutions (universités, écoles...).

La place centrale de la chimie dans l'enseignement, ses liens avec d'autres disciplines (génie chimique, biologie...) et avec l'industrie, la nécessité d'avoir une recherche de qualité ont été abordés dès les discours d'ouverture de J.-C. Charpentier (CPE Lyon) et du professeur Dr G. Wilke (Max Planck Institute).

Un large accord s'est fait sur la nécessité de conserver la diversité des formations et des spécialisations mais que, par contre, il était indispensable d'améliorer l'information sur les possibilités offertes par les différents établissements ainsi que les emplois offerts aux jeunes diplômés, notamment pendant leur séjour à l'étranger.

L'enseignement de la chimie au niveau universitaire dépend étroitement de l'enseignement donné dans les établissements du secondaire ; les programmes communautaires devraient permettre d'avoir des programmes mieux adaptés, plus attractifs pour les étudiants et d'assurer une meilleure formation des enseignants.

La validation des études faites à l'étranger a fait l'objet d'un large consensus, le transfert de crédit (ECTS), ayant fait largement ses preuves, doit être généralisé.

Par contre, la recherche d'un double diplôme délivré par deux établissements ne paraît pas un objectif prioritaire. L'adoption par les établissements du système des semestres devrait faciliter les échanges.

En ce qui concerne le contenu, il sera demandé à la Commission européenne de financer un groupe de travail chargé d'établir ce que devrait être l'enseignement de base en chimie au niveau universitaire.

Parmi les autres propositions, retenons le développement des cours intensifs, si possible durant l'année universitaire. Cette formule présente de nombreux avantages, en particulier si le séjour à l'étranger de l'enseignant comporte également un aspect de recherche. Mais, il convient de régler les problèmes pratiques et légaux pour le déplacement des enseignants de certains pays.

Le rôle des sociétés nationales de chimie dans la promotion de l'enseignement de la chimie, dans l'amélioration de l'image de marque de la chimie a fait l'objet non seulement de discussion en atelier, mais également en séance plénière. L'existence d'une société unique pour l'Europe, comme c'est le cas pour la physique, permettrait d'avoir un interlocuteur unique avec la Commission européenne. Coordonner les actions des différentes sociétés et des associations des industries chimiques permettrait de faire des propositions pour l'amélioration de l'enseignement de la chimie à tous les niveaux, de promouvoir la chimie... Une «lettre» consacrée à l'enseignement de la chimie au niveau universitaire publiée dans les journaux chimiques européens pourrait être le prélude à un journal européen consacré à l'éducation dans le domaine de la chimie.

Dans son discours de conclusion, H. Curien (CPE Lyon), s'appuyant sur les exemples du Cern et programme Eureka, a recommandé aux autorités européennes de «travailler sur des opérations de type catalytique». C'est comme cela que l'on pourra construire l'Europe.

* CPE Lyon, 43, bd du 11- Novembre 1918, BP 2077, 69616 Villeurbanne Cedex. Tél. : 72.44.84.96. Fax : 78.93.13.96.